



Compte rendu conférence 20/02/2024

Poursuite d'études et réorientation des PASS à la suite du S2

● **Introduction, A. Seignerin, J.Labarere :**

Si note **PASS<10 OU option<10** à l'issue des épreuves de rattrapages (=session 2)
→ Candidature **Parcoursup** (avec notamment des candidatures dans des formations non sélectives), pas PASS possible, **pas LAS1** possible. *Il faut anticiper !!!*

Si note **PASS≥10 ET option≥10** (avant ou après session 2) :

→ candidature à une ou plusieurs LAS2 correspondant à l'option via **Ecandidat**.
→ libre à vous de candidater à d'autres LAS2 qui ne correspondent pas à votre option.
(voir tableau avec LAS correspondantes, plusieurs pour mineure Sciences).
Place d'office en L2 mais pas forcément son 1er choix → important de faire plusieurs choix et des choix qui vous plaisent pour envisager une poursuite dans cette filière si échec.

Rappels :

- 1 seul PASS autorisée
- 2 candidatures possibles en MMOPK, en validant 60 ECTS en + entre les 2 tentatives
- Qu'on candidate pour 1 ou plusieurs filières : vaut pour 1 candidature
- PASS = l'inscription vaut une candidature
- LAS2 = l'inscription ne vaut pas une candidature, la candidature en MMOPK se fait plus tard au cours de l'année de LAS2 (avril)

→ En LAS2 : il y a beaucoup de places : tout n'est pas perdu !!! (cf dia 8 réunion)

→ Remarque : Valence, Grenoble, Chambéry : même chance en LAS2/3

● **L'admission en école de kinésithérapie, T. Lathière :**

→ Accès : après acquisition des 60 ECTS (PASS, LAS, STAPS, STS)

- 2 tentatives d'entrée dans les études de kiné
- PASS 20 places, 20 places LAS (7 LAS1 et 13 LAS2-3), autres places pour des licences sans accès santé (STAPS sans accès santé, STS), sportifs de haut niveau (= SHN) et passerelles (après licence ou master) (cf dia 9)
- Classement médecine fait office de classement kiné

● **Poursuite d'études en 2ème année d'enseignement sup**

Procédure : **Ecandidat**, dépôt dossier en ligne (*Attention à anticiper, faire un dossier prend du temps*)

Campagne spécifique réorientation PASS : 17 juin → 3 juillet : pour candidater en L2 correspondant à l'option



- L2 biotechnologies, L2 STAPS, L2 droit, L2 éco-gestion : 1 licence = besoin de ne faire qu'une candidature
- Option sciences : plusieurs candidatures : formuler jusqu'à 5 sous vœux du DLST

Campagne classique : mars / avril

- Pour candidater dans une **L2 qui ne correspond pas à votre option**, ou pour candidater dans une autre université (*attention dates !! : campagne classique + tôt, et dates différentes selon université, chaque université possède son propre Ecandidat*)

/!\ Attention ne pas candidater dans la campagne classique si vous relever de la campagne PASS (L2 de son option), les dossiers ne seront pas pris en compte !

→ cf procédures ecandidat sur le diapo

- **Licence Biotechnologies- santé, M. Peuchmaur :**

/!\ Pas possible d'accéder en L1 car c'est une LAS mais possible d'accéder à la L2 après une L1 d'une autre licence.

→ Formation généraliste et pluridisciplinaire : bio, biotech, math, physique, connaissances fondamentales et appliquées.

- + en + spécialisé à partir du 2ème semestre de L2

Accès L2 : 100-150 places

→ accès réservé pour les **PASS avec OPTION SPLS (sciences pour la santé)**

validée

- pas de PASS avec une autre option que SPLS (sauf très très rares exceptions en fonction du nombre de places)
- Candidature : Ecandidat

→ Débouchés : - 3 masters = Sciences et management des Biotechnologies, Sciences et Ingénierie du Médicament, Méthodes et Technologies pour la Santé.

- 3 licence pro après la L2, en apprentissage (rémunéré) → technicien supérieur ou assistant ingénieur

2022-23 : Promo de 100 étudiants, 62 venant de PASS, 30 ont intégré une filière MMOPK

- **Les licences de sciences et technologies (DLST),**

Y.Markowicz :

DLST : structure avec les licences STS (Sciences Technologies Santé)

DSDA : Valence : **3 parcours de L1, 5 parcours de L2** (environ même contenu qu'à Grenoble, + petites promos, retour à Grenoble possible entre L2-L3)



Orientation progressive : L1 générale puis ça se spécialise petit à petit, parcours internationaux possibles (déconseillés car ajout d'une difficulté car ++ cours en anglais, et bonne moyenne de promo → désavantageux classement LAS se basant sur l'écart avec cette moyenne).

- Continuer en L2 au DLST :
- **Accès possible à TOUS les parcours du DLST** avec **option SCIENCES validée** (ou procédure normale si pas la bonne option, ils regardent les notes des disciplines) **SAUF les licences de Sciences et Technologies** (Sciences et Design / Physique et Musicologie) ne prennent pas en 2ème année.

Cette année : 110 anciens PASS en LAS2, 90% sur 4 parcours : bio, svt, biochimie, chimie

→ Intérêt : **aller dans un parcours** : qui correspond à ses **compétences**, qui correspond à ses **centres d'intérêts**, parcours **qui nous intéresse dans le cas où on continuerait en L3** (puis master etc)

Après L2 : L3 générale, L3 pro, master, doctorat, écoles d'ingénieurs, vie active...
(Éviter de s'insérer dans la vie active après une L3 généraliste)

➤ Se réorienter en L1 au DLST :
possibilité de candidater dans les **13 parcours**, 7 sont sélectifs

- Candidatures :
- Si PASS + option sciences : procédure spécifique PASS Ecandidat
- Si PASS + PAS d'option sciences : procédure classique Ecandidat → si non pris, proposition d'une L1
- Si PASS non validée : candidature en L1 via Parcoursup

Infos sur la réorientation au DLST :

<https://dlst.univ-grenoble-alpes.fr/orientation/re-orientation/>

Toutes les infos sur le DLST : <https://dlst.univ-grenoble-alpes.fr/>

• **BUT (Bachelors Universitaires de Technologies) :**

→ Diplôme en 3 ans, (remplace les DUT)

IUT 2 : BUT Sciences des Données

Admission possible après examen du dossier → via Ecandidat : **20 février** → **3 avril**

<https://iut2.univ-grenoble-alpes.fr/formations/bachelors-universitaires-de-technologie/but-science-des-donnees-794862.kjsp>



IUT 1 : BUT Chimie, BUT Mesures Physiques

Admission possible après examen du dossier → via Ecandidat : **2 avril** → **2 mai**

3 parcours : Chimie, Mesure physiques, Métiers du multimédia et de l'internet

<https://iut1.univ-grenoble-alpes.fr/formations/nos-but-fiches-individuelles--790220.kjsp?RH=6044288384706304>

● **Poursuite d'études en 1ère année d'enseignement supérieur**

→ **PARCOURSUP : déjà en cours !**

- Pour toutes les L1 (**PAS de LAS1 possible**)
- Faites au moins un vœu de précaution !

Dates :

- **Formuler vœux** : jusqu'au **14 mars**
- **Finalisation dossier** : jusqu'au **3 avril**
- **Réponses** : **30 mai au 12 juillet**

Créer son compte (cf dia): avec la même adresse mail que l'année précédente vous pouvez retrouver votre dossier (valable si candidature l'année précédente), notamment vos bulletins. Rubrique "contact" si problèmes pour retrouver son dossier.

Nombre de vœux :

- 1 à 10 vœux
- Sous vœux (20 max) pour BTS, BUT, DN MADE, prépas, DCG, DNA
- 1 licence d'une même thématique = 1 vœu ! (ex : licence STAPS à Grenoble et à Chambéry = 2 vœux)
- 5 vœux max par spécialité en paramédical
- Pas de limitations de sous-vœux pour IFSI, IEP/Sciences Po, écoles d'ingénieur et de commerce/management, écoles vétérinaires.
- Vœux en apprentissages = listes de vœux différente

Éléments à transmettre :

- Projet formation motivée (si demandée)
- Pièces complémentaires
- Activités et centres d'intérêt
- Bulletins de 1ère et terminale, notes de bac
- Lettre de motivation : n'hésitez pas à parler de cette année même si vous n'êtes pas satisfaits de vos résultats, une année de PASS est témoin de rigueur, d'organisation...
- Vous n'êtes **pas obligés de saisir vos notes / moyenne de cette année**, à la place vous pouvez mettre " N ".

Procédure complémentaire :

- Places vacantes : ouverture **11 juin**, date limite **12 septembre**
- **1er arrivé, 1er servi** → **examiné directement, il faut se dépêcher**



- Si que des réponses négatives / toujours en attente / si vous avez raté la première phase = ouverte à tous !

Attention il y a beaucoup moins de choix de formation, et de villes disponibles (peu de places restantes pour les grandes villes comme Grenoble ou Lyon).

CAES : commission que l'on peut solliciter si que des refus ou voeux en attente et au moins **1 vœu fait en phase complémentaire** → **à partir du 1er juillet**.

Pour cela, très important d'avoir rempli la rubrique "mes préférences" pendant formulation du dossier Parcoursup, seulement visible par CAES.

→ CAES essaie de faire des propositions de formations se rapprochant de vos centres d'intérêt.

- Parcours accessibles à l'UGA et USMB :

→ Les **licences** : 4 grands domaines (ALL, DEG, STSI, SHS)

Voir catalogue des formations de l'UGA :

<https://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/index.html>

→ Les **BUT** (autres que ceux déjà mentionnés). Possibilités d'accéder directement en deuxième année suite à commission.

<https://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/index/offre-de-formation-des-composantes/instituts-universitaires-de-technologie-iut.html>

<https://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue-2021/but-bachelor-universitaire-de-technologie-CBB.html>

→ **DEUST** préparateur en pharmacie :

Études courtes, alternance, à Grenoble, Groisy (74), Guilhaumand Granges (07).

Inscription sur Parcoursup

<https://www.imt-grenoble.fr/nos-formations/soins-et-sante/deust-preparateur-technicien-en-pharmacie/deust-preparateur-technicien>

USMB : ce qu'ils ont en plus de l'UGA :

- Cursus master en ingénierie (en 5 ans).
- Licence info comm (dès la L1).
- Licence administration économique et sociale.
- Certains BUT non proposés à l'UGA.

● Espace OIP (Orientation et Insertion Professionnelle)

→ Reçoivent étudiants **sans rdv** du **lundi au jeudi : 9-12h et 13-17h**

- 1er étage du bâtiment Pierre-Mendès-France à SMH au dessus de Galerie des amphes
- Si vous avez des questions sur orientation, poursuite d'études, relecture lettres de motivation que vous ayez un projet ou non...



Adresse mail dédiée aux PASS : doip-orientation-pass@univ-grenoble-alpes.fr

- Aussi : ateliers, conférences, forums, soirées métiers
- Forum des poursuites d'études à l'UGA : 22 février de 12h à 17h
- Conférence faire une pause dans ses études : 7 mars

- Plateforme **PROSE** (plateforme ressources orientation stage emploi) : mine d'infos
Fiches métiers, débouchés, masters demandés à la suite des licences, recherche par
métiers : <https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/>

- Site **Mon orientation** : débouchés des licences, secteurs pro et poursuites d'études
<https://monorientation.univ-grenoble-alpes.fr/>

- Vidéos des soirées métiers : rassemblent professionnels anciens de l'UGA qui
témoignent de leur métier. Soirée métiers Santé. Pour plus d'infos consulter dossiers
IJBOX (*liens sur la diapo*)

- Vidéos conférence métiers de la santé (hors métiers de soignants) sur PROSE
(*diapo 60*)
<https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/videos/temoignages-professionnels-1162327.kjsp?RH=1552313848508>